

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 34 (1926)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE

---

— La *Société d'histoire de la Suisse romande* a eu son assemblée d'automne le 3 octobre dans l'intéressante et pittoresque ville d'Estavayer. Après avoir visité l'église, ses stalles et son trésor, les historiens se sont réunis dans la salle de la Grenette, sous la présidence de M. de Blonay et ont entendu quatre communications de valeur.

M. de Vevey parla du *droit coutumier d'Estavayer* qui se confond avec l'histoire locale. L'auteur passa donc en revue les principaux seigneurs d'Estavayer, la naissance des premières franchises, la charte de 1350, la superposition de l'autorité des seigneurs et de l'autorité bourgeoisiiale, l'institution des trois banerets adjoints aux Petit et Grand Conseil pour surveiller les comptes. La codification du coutumier fut décidée en 1665 et achevée en 1671 par l'approbation de Fribourg.

Sous le chœur de l'église des Dominicaines à Estavayer repose *Humbert, bâtard de Savoie*, dont M. Ernest Cornaz (Lausanne) a retracé l'intéressante biographie. Il était fils du comte Rouge et d'une gente dame bressane et naquit en 1373 ; en 1396, il se croisa, participa au désastre de Nicopolis, fut fait prisonnier et fut délivré six ans plus tard par la victoire de Tamerlan qui envoya les chrétiens en mission à Paris. Amédée VIII retrouva son demi-frère et s'occupa de lui constituer un apanage en lui donnant d'abord les châtelainies de Cerlier, Cudrefin et Grandcour, constituant ainsi une sorte de marche au nord de son comté. Humbert prit rapidement pied à Estavayer, renouvela les franchises de ses sujets et établit sa résidence au château d'Estavayer. Il y mourut comte de Romont le 13 octobre 1443 et légua ses biens à son neveu et à son écuyer bressan, après avoir fait de nombreuses fondations pieuses.

*Un roman du XV<sup>me</sup> siècle.* M. Arthur Piaget entretint ses auditeurs de littérature romane et analysa, pour leur grande joie, un roman qui, au XV<sup>me</sup> siècle, fit les délices de Rodolphe d'Hochberg, comte de Neuchâtel. C'est le *Livre du très chevaleresque comte d'Artois et de sa femme, fille du comte de Boulogne*, dont l'auteur est inconnu, mais dont le thème, certainement venu d'Orient, se retrouve dans une saga irlandaise, a

inspiré un des contes de Boccace et le *Tout est bien qui finit bien* de Shakespeare. Comment la comtesse d'Artois reconquit son mari, s'en fit donner son diamant et son meilleur cheval sans qu'il s'en aperçut, c'est ce qu'il serait trop long de narrer, mais que M. Piaget résuma avec beaucoup d'humour et de saveur.

Ce roman, copié pour la « librairie » du comte de Neuchâtel, illustré d'enluminures, a disparu de Neuchâtel ; au début du XIX<sup>me</sup> siècle, il se trouvait à la Bibliothèque royale de Paris, où il fut volé par un membre de l'Institut qui aimait tant les livres qu'il avait imaginé ce moyen de s'en procurer... pour les vendre à des bibliophiles ; un de ses clients, craignant une indiscretion, s'empressa de passer ces trésors mal acquis à des collectionneurs anglais. Voilà pourquoi l'on vient de retrouver le précieux manuscrit neuchâtelois dans une caisse d'un bibliophile américain. La plus difficile sera de le faire revenir aux bords du lac de Neuchâtel.

Les *Confréries du Saint-Esprit dans le canton de Vaud* ont été étudiées par M. Maxime Reymond, archiviste cantonal à Lausanne, qui a constaté que chez nous ces associations paroissiales d'assistance aux pauvres sont distinctes de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit. Il a relevé l'existence de ces confréries dans les diocèses de Lausanne, de Besançon, de Sion et de Genève ; elles ne groupaient qu'une partie des paroissiens et les femmes y étaient admises ; leurs statuts n'étaient pas rigides et se pliaient aux circonstances locales ; leurs libéralités nous sont connues par les comptes que M. Reymond a eu la patience de dépouiller. Elles faisaient aux pauvres des distributions de pain et de viande, s'occupaient des malades, faisaient dire des offices et des messes et de temps à autre se réunissaient en de joyeuses agapes.

M. Reymond croit trouver dans ces confréries l'origine de nos Bourses des pauvres et il est bien probable qu'elles constituèrent l'embryon des organisations communales rurales.

Après un dîner à l'Hôtel du Cerf, agrémenté de quelques discours intéressants et des productions de quelques jeunes gens et jeunes filles qui chantèrent et dansèrent quelques coraules locales, les assistants visitèrent le château, l'église du couvent des Dominicaines, etc.

---